VILLE DE PARIS

TRAVAUX RUE DU HAVRE

Quoi ?
Pérennisation des aménagements cyclables provisoires.

Où ?
Rue du Havre, entre la rue Saint-Lazare et le Boulevard Haussmann.

Quand ?
À partir du 28 février 2022 jusqu'en mars 2022.

Comment ?
- Pose enrobé du tapis de la piste cyclable.
- Création de tranchées sur chaussées et trottoirs.

Les impacts :
Sur les travaux sur chaussée :
- Nuits du 28 février au 1er mars et du 7 au 8 mars : fermeture de la rue du Havre à la circulation générale (dont bus, taxi, services et riverains, sauf secours) et fermeture des rues de Provence et d'Isly (sauf secours et riverains).
  Déviation des véhicules et vélos par la rue Saint-Lazare, rue Chaussée d'Antin et le Boulevard Haussmann.
- Nuit du 28 février au 1er mars : fermeture de la rue de Provence (n°118) à la circulation générale (dont bus, taxi, services et riverains, sauf secours) y compris de l'accès entrée du parking Indigo.
  Déviation des véhicules et vélos par la rue Saint-Lazare, rue Chaussée d'Antin et le Boulevard Haussmann.
- Nuits du 8 au 9 et 9 au 10 mars : rue Saint-Lazare en demi-chaussée circulée (maintien de la circulation générale dont bus, taxi, etc).
- Nuits du 1er au 2 et 2 au 3 mars : Boulevard Haussmann en demi-chaussée circulée (maintien de la circulation générale dont bus, taxi, etc).

Sur les travaux sur trottoir :
- Du 28 février au 18 mars : travaux sur trottoir de part et d'autre de la rue Saint-Lazare.
  Maintien des traversées piétonnes en toute sécurité, par les passages piétons ou passages en lice.
- Du 7 au 16 mars : travaux sur trottoir au n° 2 rue du Havre, au droit des emprises existantes.

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :

Métropole du Grand Paris

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contacts
RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

ENTREPRISES
EUROVIA / SIGNATURE / COGELUM / CITEOS / CIELIS

Plus d'infos sur chantiers.paris.fr et au 3975* *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL